

# EESSI - FB\_BUC\_04 - Information sur la priorité du droit

## Table des matières

Introduction.....	3
1- Base légale.....	3
2- Définition.....	3
3- Mode d'emploi.....	3
a- Acteurs.....	3
b- Description.....	3
c- Évènement(s) déclencheur(s) de l'utilisation du FB_BUC_04.....	3
d- Condition préalables pour débiter le FB_BUC_04.....	4
Scenario.....	4
1- Identifications des participants.....	4
2- Envoi de la demande d'information.....	4
Autres scénarii.....	4
1- Documents.....	4
a- Liste des SEDs administratifs.....	4
2- Le Case Owner ou la Counterparty peut ajouter un nouveau participant.....	4
3- Le Case Owner ou la Counterparty peut transférer le dossier vers un autre participant.....	5
4- Le Case Owner peut informer que le SED n'est pas valable.....	5
Complément d'information.....	5



# Introduction

## 1- Base légale

Règlement européen 883/2004 - articles 1(1) - 11 - 67 - 68

Règlement européen 987/2009 - articles 2(2) - 59 - 60(1)

## 2- Définition

BUC - Business Use Case - scénario d'utilisation

SED - Structured Electronic Document - formulaire

Case Owner - Organisme de l'Etat membre qui a reçu la demande

Counterparty - contrepartie - organisme de l'Etat membre qui va recevoir la demande du requérant

Petitioner - demandeur - assuré social qui a demandé les prestations familiales

Les documents utiliseront les termes en anglais (BUC - SED - Case Owner - Counterparty - Petitioner).

## 3- Mode d'emploi

Le FB\_BUC\_04 est un des quatre BUCs spécifiques aux prestations familiales. Il permet d'informer une institution compétente d'un autre Etat membre du paiement des prestations familiales par priorité de droit.

### a- Acteurs

On distingue trois acteurs principaux et un acteur secondaire.

Acteurs principaux

- Le Case Owner  
C'est l'organisme de l'Etat membre qui informe l'institution compétente d'un autre Etat membre du paiement des prestations familiales par priorité de droit.
- Le Counterparty  
C'est l'organisme de l'Etat membre qui est informée de la nouvelle compétence.
- Le Petitioner  
Il s'agit de la personne qui perçoit les prestations familiales par le Case Owner

### b- Description

- Circonstances pour lesquels le FB\_BUC\_04 est utilisé
  - Paiement par priorité
- SED utilisé pour le FB\_BUC\_04
  - F003 - Décision d'attribution de compétence - receipt of application for family benefits
    - 883/2004 articles 1(i) - 11 - 67 - 68
    - 997/2009 articles 2(2) - 59 - 60(1)

### c- Évènement(s) déclencheur(s) de l'utilisation du FB\_BUC\_04

- Le Petitioner a introduit une demande des prestations familiales dans l'Etat membre où il travaille et réside, et il était auparavant assuré dans un autre Etat membre.

#### d- Condition préalables pour débiter le FB\_BUC\_04

La personne doit avoir travaillé ou résidé dans un Etat membre autre que son Etat membre de travail ou de résidence actuel.

## Scenario

Les différentes étapes sont :

### 1- Identifications des participants

- Le Case Owner, l'institution d'un Etat membre où la demande a été introduite par le Petitioner identifie l'Etat membre (ou les Etats membres) où le Petitioner a travaillé ou résidé
- Le Case Owner identifie ensuite l'institution de l'Etat membre ciblé ci-dessus et qui joue un rôle sur l'octroi des prestations familiales.

### 2- Envoi de la demande d'information

- **Etape 1** : le Case Owner complète et envoie un SED F003 pour informer l'autre Etat membre (Counterparty) de la priorité de droit
- **Etape 2** : la Counterparty reçoit le SED F003
- **Etape 3** : le BUC se termine et le Case Owner peut le clôturer

## Autres scenarii

En plus de l'utilisation des SEDs spécifiques aux prestations familiales, il est possible d'utiliser des SEDs horizontaux et administratifs afin d'obtenir ou de donner des renseignements complémentaires ou d'effectuer des actions dans le processus en cours.

### 1- Documents

#### a- Liste des SEDs administratifs

- X005 - Ajouter un nouveau participant - Add new participant
- X007 - Transfert du dossier - Forward case
- X008 - SED non-valable - Invalide SED

### 2- Le Case Owner ou la Counterparty peut ajouter un nouveau participant

- **Etape 1** : le Case Owner ou la Counterparty complète et envoie un SED X005 pour informer de l'ajout du nouveau participant
- **Etape 2** : le Case Owner ou la Counterparty reçoit le SED X005

- **Etape 3** : ce scenario est clos

### 3- Le Case Owner ou la Counterparty peut transférer le dossier vers un autre participant

- **Etape 1** : le Case Owner ou la Counterparty complète et envoie un SED X007 pour informer du transfert du dossier vers un autre participant
- **Etape 2** : le Case Owner ou la Counterparty reçoit le SED X007
- **Etape 3** : ce scenario est clos

### 4- Le Case Owner peut informer que le SED n'est pas valable

- **Etape 1** : le case Owner complète et envoie un SED X008 à la Counterparty
- **Etape 2** : la Counterparty reçoit le SED X008
- **Etape 3** : ce scenario est clos

## Complément d'information

Afin d'expliquer au mieux le choix effectué dans le processus, il est possible d'ajouter des pièces jointes à tous les SEDs.